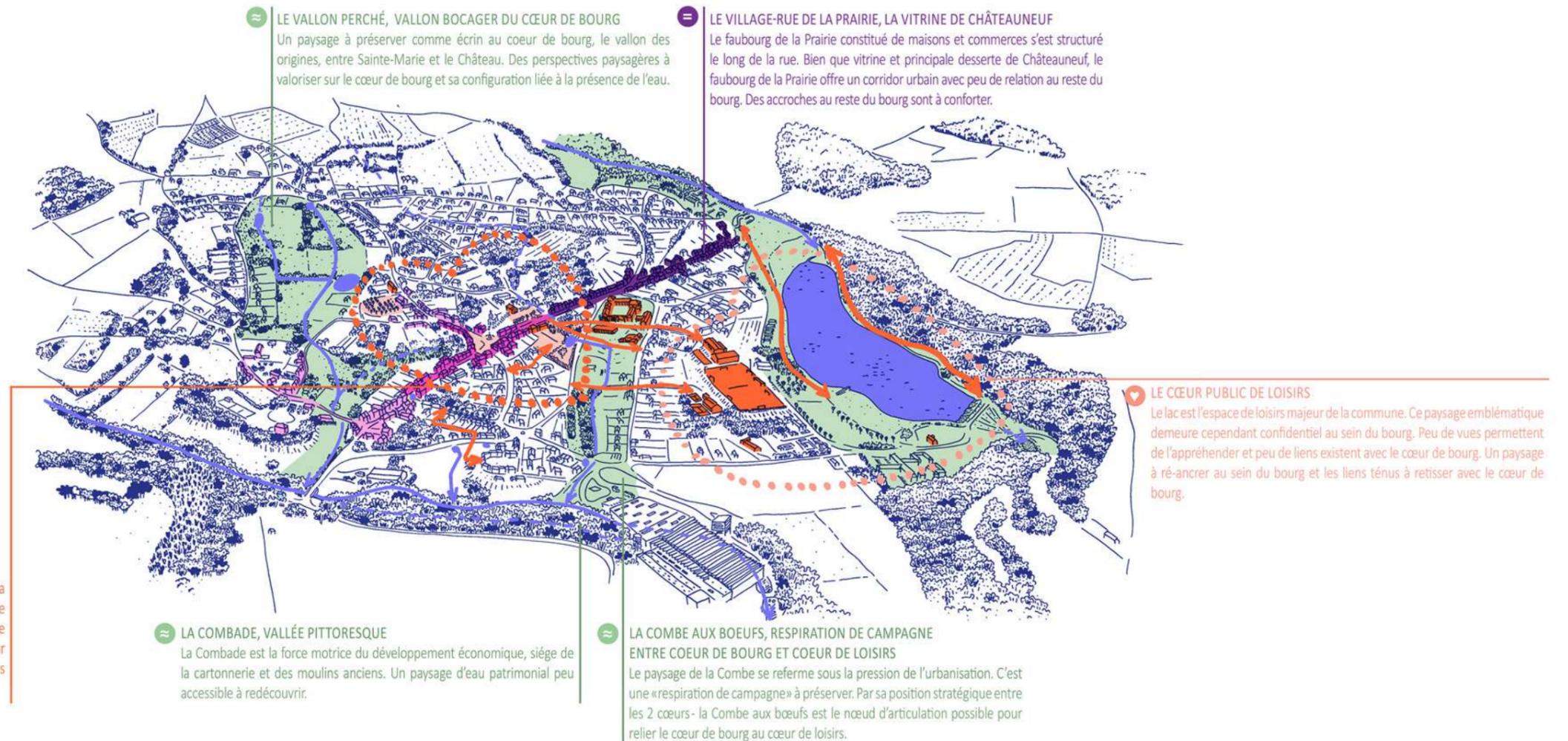




UN PAYSAGE URBAIN AUX MULTIPLES FACETTES

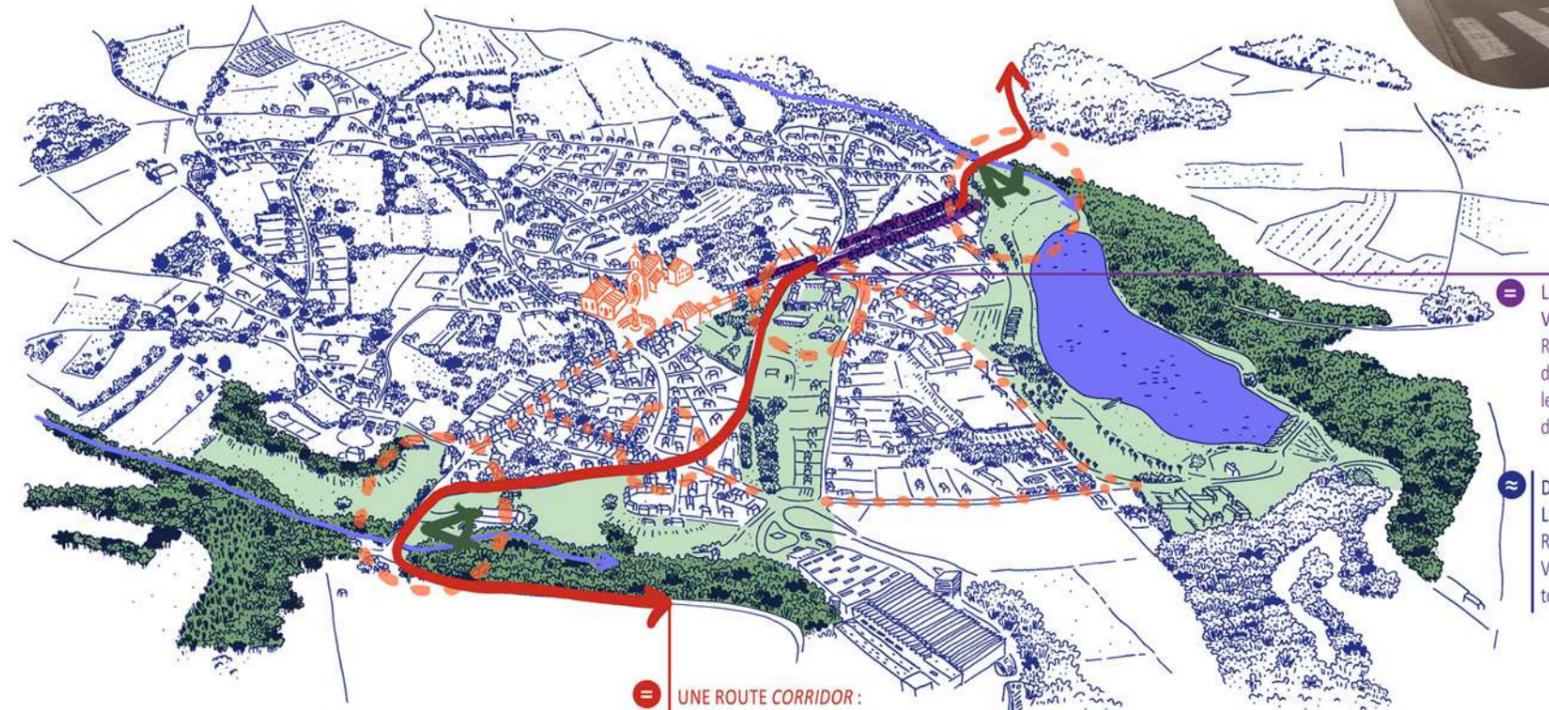
- + UNE STRUCTURATION GÉOGRAPHIQUE DU BOURG PAR LES PAYSAGES D'EAU QUI S'ESTOMPENT SOUS LA PRESSION URBAINE.
- + UN BOURG COMPOSÉ PAR 3 CENTRALITÉS PEU PERCEPTIBLES ET AVEC PEU D'INTERRELATIONS.



CONSTAT
2

LA RD 15 LE GRAND DÉTOURNEMENT

- + LA RD 15 FACILITE LA CIRCULATION DE TRANSIT AU DÉTRIMENT DE LA DESSERTE DES LIEUX DE VIE.
- + LA PERCEPTION DU BOURG OFFRE UNE IMAGE ROUTIÈRE DONT LA CENTRALITÉ EST LA RD 15.



LA PRAIRIE : VILLAGE-RUE OU UN VILLAGE-ROUTE ?
Retrouver une physionomie d'avenue permettrait de renouer avec l'esprit de village-rue et d'apaiser la circulation pour des traversées facilitées entre les deux « rives », un cadre de vie amélioré pour les riverains et des pas-de-porte plus conviviaux et sécurisés pour les commerces.

DES PAYSAGES D'EAU PHAGOCYTES : LE DIAPORAMA TOURISTIQUE DE CHÂTEAUNEUF INVISIBLE
Retrouver une visibilité des paysages d'eau emblématiques de Châteauneuf. Valoriser l'image d'accueil des entrées de bourg pour une attractivité touristique.

UNE ROUTE CORRIDOR : LE LAC ET LE CENTRE-BOURG INVISIBLES
Retrouver la visibilité et la prépondérance des axes transversaux qui desservent le cœur de bourg, le cœur de loisirs et les quartiers permettrait de retrouver une physionomie de bourg articulé autour de ses centralités de vie.



CONSTAT
3

LE COEUR DE BOURG À RÉ-UNIR

+ UNE ARMATURE D'ESPACES PUBLICS AVEC PEU D'INTERRELATION, DÉDIÉE AU STATIONNEMENT ET AVEC DES ÉDIFICES PUBLICS PEU VALORISÉS.

+ DE L'HABITAT ET DU COMMERCE VACANTS DANS CERTAINES RUES.

LA PLACE COMMERCANTE DEGRASSAT

À la croisée des rues, cette place articule le bas et le haut du coeur de bourg par la rue Cruveilhier assez étroite. On y retrouve les édifices repères des noyaux anciens. La place Degrassat est une centralité commerçante à conforter comme lieu de convivialité.



LES TERRASSES TARRADE - HÉRITAGE HYGIÉNISTE

Le coeur de bourg a été remanié en vastes terrasses publiques planes pour la promenade et les festivités. Rare exemple de réalisation hygiéniste dans un bourg, les grandes terrasses sont un patrimoine à valoriser. Retrouver des articulations entre les terrasses et avec le parc public J.Limousin et mettre en valeur les édifices publics pour offrir des promenades urbaines.



LE CHAMP DE FOIRE TERRASSE RURALE EN RETRAIT DU CŒUR DE BOURG

Héritage du commerce agricole, le Champ de Foire est le seul espace public au sommet du centre-bourg accolé au vallon perché. Avec la Maison des Associations rénovée récemment, c'est un lieu à conforter.



LES TERRASSES DES ÉCOLES

À l'articulation entre le centre-bourg et le lac, les terrasses des écoles sont étagées sur le relief de la Combe aux boeufs. Elles constituent un «îlot» isolé par la césure des voies de circulations. Retisser des articulations et des parcours piétons entre coeur de bourg et lac.



La poste place de la fontaine



La bibliothèque et le cinéma place du Colisée.



LA GRANDE RUE ET SES PLACETTES EN TERRASSE

Ancienne rue commerçante très active du coeur de bourg, la grande rue comprend de nombreux bâtiments remarquables (ancien hôtel, gardes demeures avec jardin en terrasses,...). Au droit des édifices publics des «placettes terrasses» offrent des espaces publics à conforter dans leur rôle d'articulation et d'espace de faire-valoir.



PAYSAGE ET PATRIMOINE

METTRE EN LUMIÈRE LES PAYSAGES D'EAU ET DE TERRASSES - PATRIMOINE PAYSAGER

➤ PRÉSERVER, RESTAURER ET RÉVÉLER LES PAYSAGES D'EAU AU SEIN DE LA TRAME URBAINE (VALLON, LAC, RIVIÈRE, ÉTANG, ZONE HUMIDE, RIPISYLVE,...) ET METTRE EN VALEUR LES SOURCES ET RESSOURCES DE CHÂTEAUNEUF (L'ARBRE ET LE BOIS DANS LES AMÉNAGEMENTS, L'EAU FORCE MOTRICE, LES ZONES HUMIDES LIEU DE BIODIVERSITÉ,...).

➤ VALORISER LE JARDIN HISTORIQUE JANE LIMOUSIN ET SES ARBRES REMARQUABLES, LE PATRIMOINE HYGIÉNISTE, LE PATRIMOINE RURAL, LE PATRIMOINE INDUSTRIEL (TERRASSES RURALES ET HYGIÉNISTES, ÉDIFICES REMARQUABLES, PETIT PATRIMOINE LIÉ À L'EAU,...) ET LES CIRCUITS DE DÉCOUVERTES.

➤ VALORISER AUX ENTRÉES DE VILLE LES SÉQUENCES NATURE DES BORDS DE COMBADE ET DES ABORDS DU LAC.

METTRE EN VALEUR LES PAYSAGES D'EAU
OSSATURE DU PAYSAGE URBAIN ET
«VITRINE DE CHÂTEAUNEUF»



LA COMBADE :
SCÉNOGRAPHIE DE LA RIPISYLVE
EN ENTRÉE NORD

LA COMBE AUX BOEUF :
UNE RESPIRATION DE
CAMPAGNE - LES FONDS
À L'HONNEUR LE LONG
DE LA RD15



AXE 2

MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ

APAISER LA CIRCULATION AU PROFIT DES SERVICES, COMMERCES ET HABITANTS

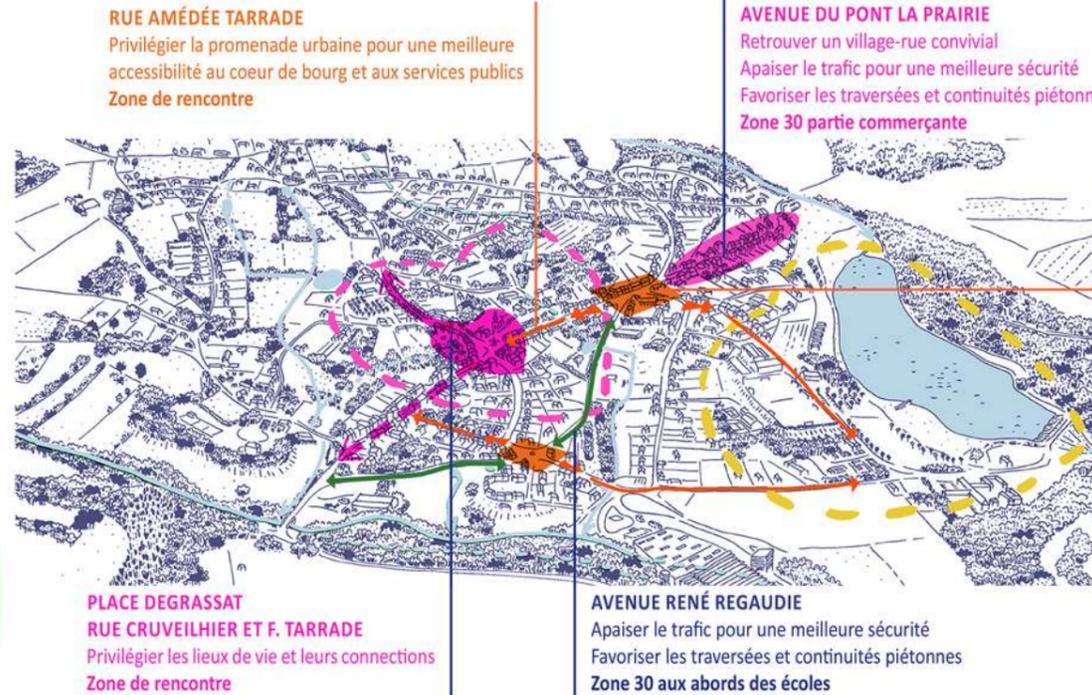
OFFRIR DES ZONES APAISÉES À LA VITESSE RÉGULÉE

➤ RETROUVER DES PROFILS DE RUES PLUTÔT QUE DES ROUTES DE CIRCULATION, RÉDUIRE LA LARGEUR DE LA VOIE SUIVANT LA RÉGLEMENTATION POUR REDONNER DE LA PLACE AUX PIÉTONS ET FAVORISER LES DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE.

➤ RETISSER DES LIENS ENTRE CENTRE-BOURG, LAC, PONT DE LA PRAIRIE ET NOYAUX HABITÉS EN RECONSTITUANT LA TRAME DES SENTES, PASSAGES ET RACCOURCIS ET INCITER LES USAGERS AUX DÉPLACEMENTS DOUX GRÂCE À DE NOUVEAUX PARCOURS.

➤ FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ AUX POLARITÉS PAR L'APAIEMENT DE LA CIRCULATION SUR LA RD 15, LA FACILITATION DES TRAVERSÉES ET L'AMÉLIORATION DE LA SIGNALÉTIQUE LIÉE AUX PARCOURS FONCTIONNELS (LAC, CENTRE BOURG, COMMERCES,...).

➤ RATIONALISER, ORGANISER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE STATIONNEMENT (AUTO, MOTO, VÉLO, MINUTE, RELAIS, PMR, RÉSIDENTIEL,...).



ENVISAGER UNE REFONTE DES CIRCULATIONS ET LA CRÉATION DE SENTES PIÉTONNES



VERS UN CHANGEMENT D'HABITUDES



AXE 3

ESPACE PUBLIC ET VIE LOCALE **RETROUVER DES ESPACES À VIVRE POUR UNE ATTRACTIVITÉ DU CŒUR DE BOURG**

+ RENDRE LE DOMAINE PUBLIC « À VIVRE » CONVIVAL ET ACCUEILLANT, ET RECONNECTER LA TRAME DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG POUR OFFRIR DES ESPACES DE DÉAMBULATION, DE REPOS ET DE JEUX ET FAVORISER LES RENCONTRES SOCIALES.

+ REQUALIFIER LES ESPACES PUBLICS POUR CONFORTER ET METTRE EN VALEUR LES BÂTIMENTS PUBLICS, SERVICES ET COMMERCES ET OFFRIR DES ESPACES APPROPRIABLES POUR LE QUOTIDIEN ET LES ÉVÉNEMENTIELS (TERRASSE, MARCHÉ,..).

+ AFFIRMER LE CENTRE BOURG PAR L'AMÉNAGEMENT DE RUE ET DE PLACE EN « ZONE DE RENCONTRE » POUR PERMETTRE DES USAGES PARTAGÉS ET UNE MISE EN VALEUR DE L'ESPACE URBAIN HISTORIQUE.

+ RENATURER LES ESPACES PUBLICS POUR UN BOURG VIVABLE ET PERMÉABLE OFFRANT DES ILOTS DE FRAICHEUR, DÉPLOYER L'ARBRE SYMBOLE DE LA FORÊT.

SOURCES ET RESSOURCES LA GOUTTE D'EAU QUI RELIE LES PAYSAGES

BOURG PERMÉABLE : AMÉNAGER AVEC L'EAU ET LE VÉGÉTAL

Réduction et dés-imperméabilisation des surfaces minérales.

Retour du végétal pour ses capacités épuratrice, climatisante et favorisant l'infiltration de l'eau dans le sol.

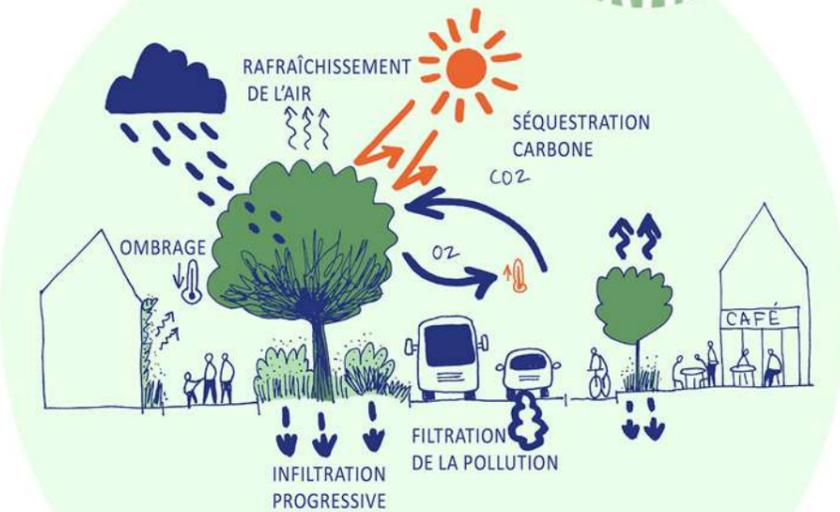
Retour de l'eau dans des dispositifs à ciel ouvert proche du cycle naturel pour une meilleure infiltration et ne pas saturer et surcharger les cours d'eau.



BOURG VIVABLE : LES ATOUTS DU VÉGÉTAL

En été grâce à son feuillage, l'arbre offre une atténuation de 85% de l'ensoleillement. Entre un sol au soleil et un sol à l'ombre d'un arbre, il y a 23 °C d'écart ; et 35 °C d'écart entre une carrosserie de voiture au soleil ou à l'ombre d'un arbre.

En plus de l'ombre, l'arbre refroidit l'atmosphère en évaporant de l'eau par son feuillage. Plus le sol est fourni en eau plus l'arbre à une capacité de climatisation importante.



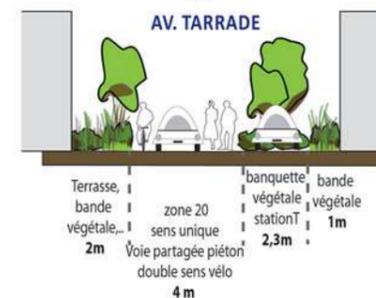
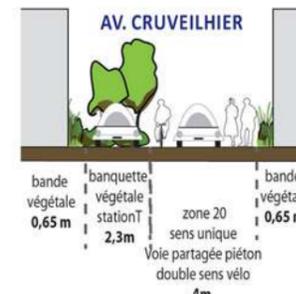
QU'EST-CE-QU'UNE ZONE DE RENCONTRE ?

Une zone de rencontre permet d'améliorer la sécurité des piétons dans les rues et aux abords des établissements publics, établissements scolaires et espaces commerçants.

- 3 PRINCIPES :
- la priorité est donnée aux piétons
 - la vitesse de tous les véhicules est limitée à 20 km/h ;
 - le cycliste peut circuler dans les 2 sens, y compris dans les rues à sens unique.

Dans une rue peu large où les trottoirs sont trop étroits voire inexistantes ou bien encombrés par les voitures, la mise en place d'une zone de rencontre permet de légitimer la priorité aux piétons et leur présence sur la chaussée en toute sécurité.

Les stationnements sont obligatoirement formalisés et les bords de rues peuvent alors être laissés aux habitants pour créer des espaces de vie en façade (végétalisation, parc à vélo, banc, ...).



LES RUES À HABITER

FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ DE L'HABITAT EN CŒUR DE BOURG

RETROUVER DES PROFILS DE RUE CONVIVIALE ET SÉCURISÉE

DES RUES RÉSIDENTIELLES APAISÉES :

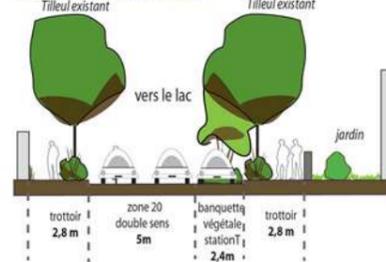
Les rues sont mises en zone de rencontre où la priorité est donnée aux piétons, la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h, le cycliste peut circuler dans les 2 sens, y compris dans les rues à sens unique.

La rue F. Tarrade et l'avenue Cruveilhier possèdent des profils étroits où la cohabitation entre les différents usages est difficile (stationnement sur les trottoirs ou absence de trottoirs). La mise en sens unique et en zone de rencontre permet tra d'offrir une meilleure cohabitation des usages et une sécurisation des modes de déplacements doux. Ce nouveau profil de rue permet également la création de bandes plantées en pied de bati avec la possibilité pour les riverains de végétaliser leurs murs.

L'allée des Tilleuls est recalibrée avec une bande roulante minimale afin d'offrir du stationnement résidentiel et de larges trottoir ménageant ainsi des bandes plantées qui rapporte du sol et de la fraîcheur aux tilleuls existants.



ALLÉE DES TILLEULS : UN AIR DE CAMPAGNE



SEUIL SUD DE CŒUR DE BOURG

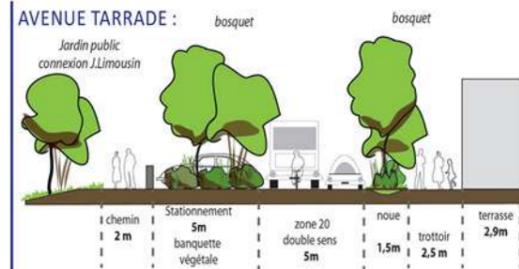
LE CARREFOUR DES ÉCOLES SÉCURISÉ ET CONNECTÉ AU JARDIN J. LIMOUSIN, UNE VALORISATION DE L'ACCÈS AU CŒUR DE BOURG

UN PARVIS - QUAI POUR LE COLLÈGE ET LES TRANSPORTS EN COMMUN

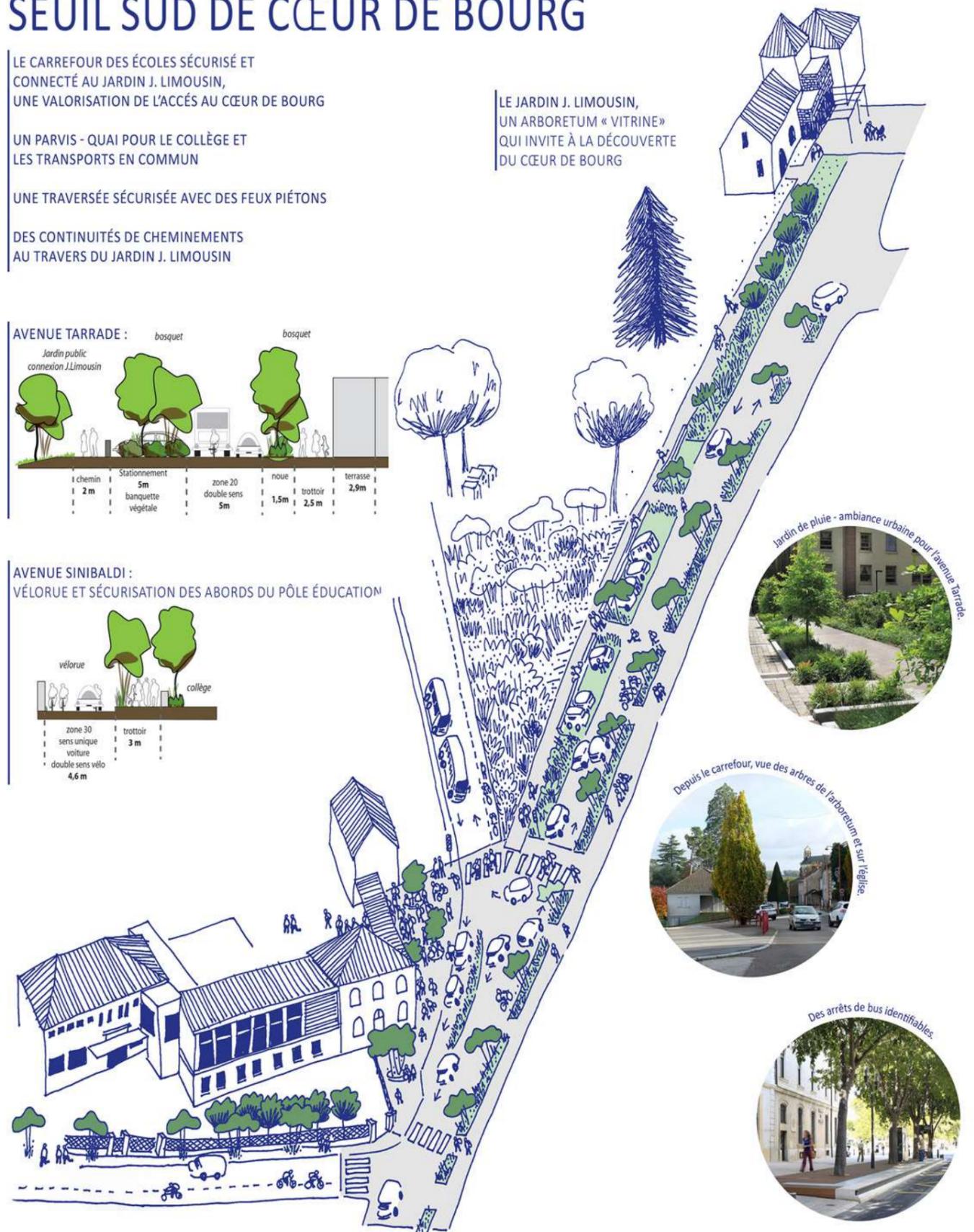
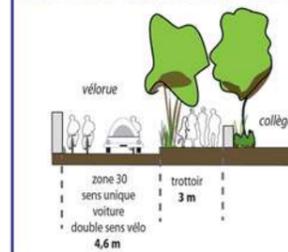
UNE TRAVERSÉE SÉCURISÉE AVEC DES FEUX PIÉTONS

DES CONTINUITÉS DE CHEMINEMENTS AU TRAVERS DU JARDIN J. LIMOUSIN

LE JARDIN J. LIMOUSIN, UN ARBORETUM « VITRINE » QUI INVITE À LA DÉCOUVERTE DU CŒUR DE BOURG



AVENUE SINIBALDI : VÉLORUE ET SÉCURISATION DES ABORDS DU PÔLE ÉDUCATION



AMÉNAGER LES REZ-DE-CHAUSSÉE



RUE FIRMIN TARRADE :



RUE CRUVEILHIER :



QUELS VISAGES POUR LES REZ-DE-CHAUSSÉE ? QUELLE IMAGE DONNE À LA RUE UN COMMERCE FERMÉ ? UN COMMERCE TRANSFORMÉ EN HABITATION AVEC PLANTES VERTES ET VOILAGE TIRÉ POUR PROTÉGER SON INTIMITÉ ?

En complément d'un travail sur l'espace public et de la végétalisation de la rue, recréer des ouvertures traditionnelles, des fenêtres plus hautes que larges en rez-de-chaussée :

- Pour le piéton : la rue est bordée de maisons avec des fenêtres au rez-de-chaussée, elle est habitée.
- Pour l'habitant : pour protéger son intimité dans l'espace de vie.

PROPOSITION : AMÉNAGER LES REZ-DE-CHAUSSÉE DES ANCIENS COMMERCES FERMÉS, EN APPARTEMENTS ACCESSIBLES POUR LES PERSONNES ÂGÉES.

PROPOSITION : VÉGÉTALISATION DE LA RUE, VÉGÉTALISATION DES FAÇADES, REMPLACEMENT DES VITRINES ET PORTES DE GARAGE PAR DES FENÊTRES TRADITIONNELLES ET VOLETS.



ESPACE PUBLIC ET VIE LOCALE

LA PLACE DU COLISÉE

**VISIBILITÉ
DU PÔLE
CULTUREL**

**OFFRIR
UN PARVIS
CONVIVIAL**



**RENFORCER
LE PÔLE CULTUREL
ET CONFORTER
LES SERVICES**



AU CARREFOUR DES CHEMINS, ENTRE COEUR DE BOURG ET COMBADE :

- Signaler et mettre en valeur le pôle culturel Cinéma / Bibliothèque.
- Poursuivre la connexion vers la Combade en contrebas et vers le Champ de Foire en contre-haut, en négociant des passages en fond de parcelles privées (jardin, pâture). Réserves foncières à inscrire au PLU.

UNE PLACE OÙ S'ATTARDER :

- Offrir un parvis convivial au Cinéma et à la Bibliothèque
- Mettre en valeur le Monuments aux Déportés et offrir de l'espace pour la commémoration.

DES STATIONNEMENTS DE PROXIMITÉ :

- Optimiser les places aux abords : rue du 11 novembre, rue Peyrot

UN ESPACE PUBLIC À AGRANDIR - À LONG TERME :

- L'emplacement stratégique des parcelles en contrebas du Cinéma (entrepôt + parc arboré XIX^e) représente l'opportunité d'une mutation foncière pour agrandir l'espace public : la création d'un jardin avec jeux d'enfants (proposition évoquée durant la concertation avec les habitants), une réhabilitation du bâti ou sa démolition pour construire une bibliothèque agrandie ouvrant sur le jardin public, ou bien la construction de logements avec jardins privatifs.

UN MUSÉE, UN ÉCOMUSÉE À CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT ?

Pour mettre en valeur les richesses de Châteauneuf, les moulins et la force motrice exceptionnelle de la Combade, l'architecture de Châteauneuf, l'urbanisme hygiéniste et l'art de la promenade, le bon air de la Montagne Limousine, la forêt de Châteauneuf et la cache de Georges Guingouin...



LE CHAMP DE FOIRE

OUVRIR LE CHAMP DE FOIRE SUR LA RUE CRUVEILHIER

LE RELIER À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

IMPLANTER UNE HALLE « ASSOCIATIVE »

METTRE EN VALEUR SON AMBIANCE CHAMPÊTRE ET « MUSETTE »

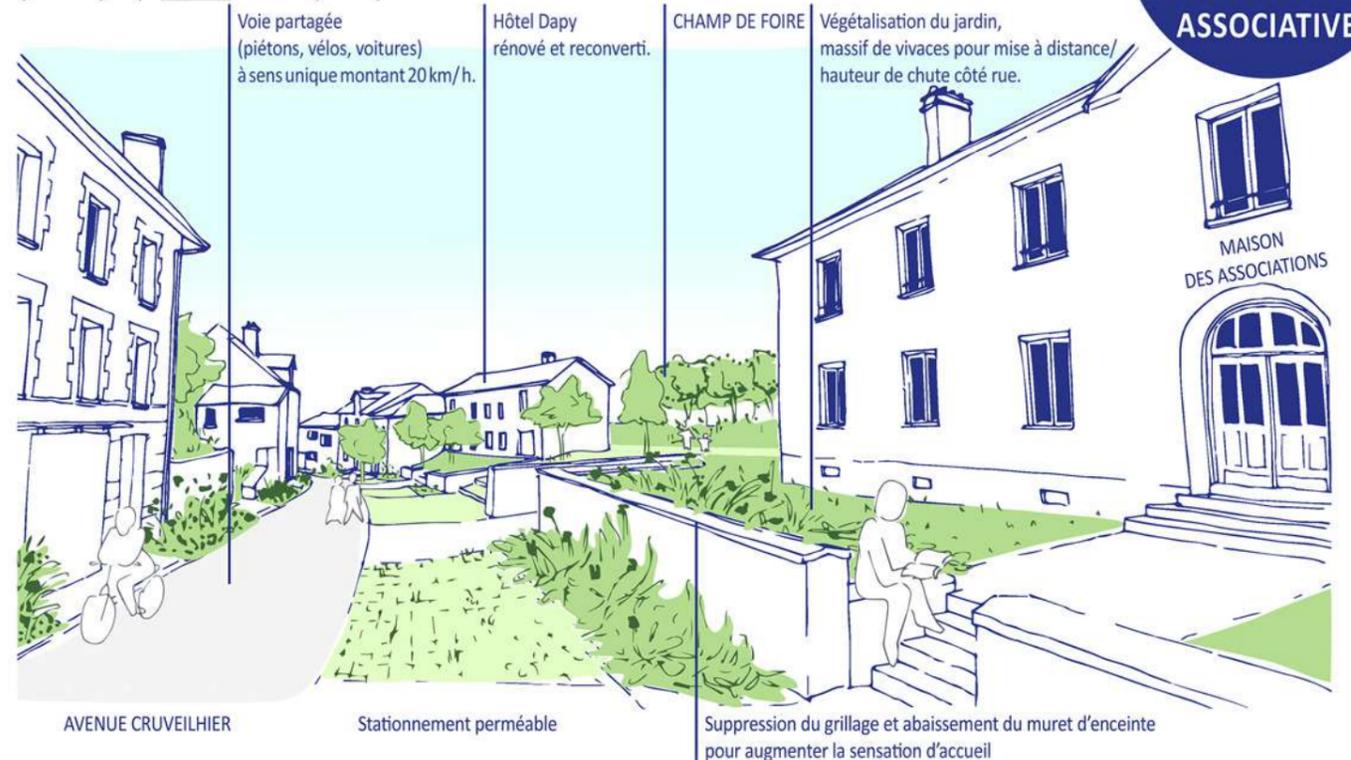
UN JARDIN ACCUEILLANT CONNECTÉ À LA HALLE ASSOCIATIVE

LE JARDIN DE LA RUE CRUVEILHIER :

- Création de l'ouverture depuis la rue Cruveilhier en démolissant la grange et la partie vétuste de l'ancien hôtel.
- Aménagement de logements dans le bâti conservé.
- Construction d'une halle associative entre la Maison des Associations et la Pesée. Halle avec vue vers le vallon "perché".
- Stationnement de proximité rue Cruveilhier passée à sens unique.
- Stationnement PMR dans la cour et accessible par l'impasse.

LE CHAMP DE FOIRE ET SES JARDINS :

- Stationnement sur le Champ de Foire en partie haute et basse, sous les arbres existants.
- Aménagement du parvis de la Halle associative, avec vue vers le vallon "perché". Implantation du potager perpétuel à proximité.
- Aménagement de jardins en terrasses entre Halle, Pesée et accès au vallon.
- Maintien de l'espace nécessaire aux manoeuvres d'un tracteur + remorque aux abords de la Pesée.
- Valorisation du lavoir et de la fontaine par la création d'un jardin d'ombre et de fraîcheur et d'un escalier reliant la rue de Chante Gris.
- Valorisation des abords du bâtiment de la Pétanque : espace enherbé + ombrage.



AXE 3

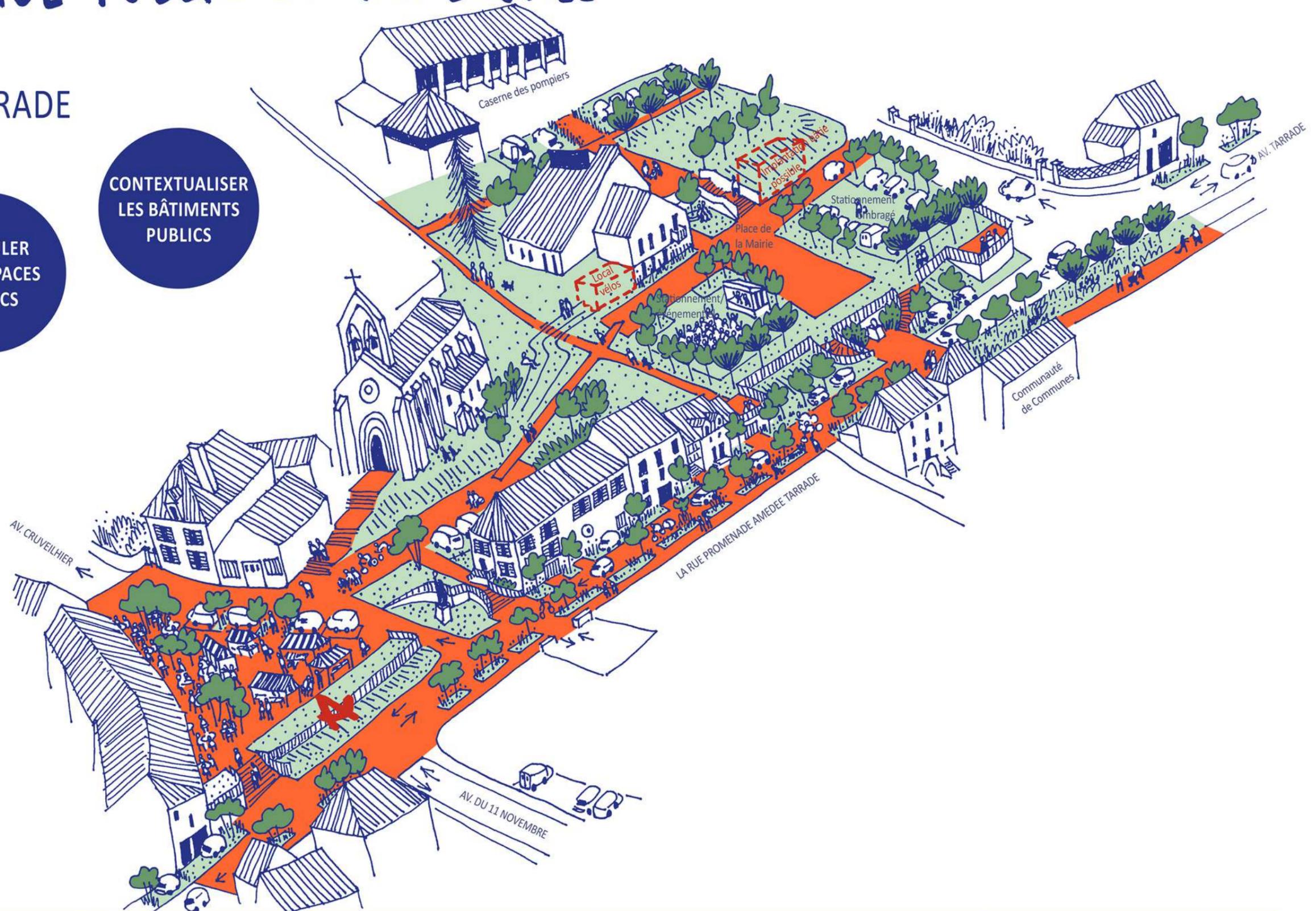
ESPACE PUBLIC ET VIE LOCALE

LES TERRASSES TARRADE

VALORISER
LES TERRASSES
HÉRITÉES DE
L'HYGIÉNISME

ARTICULER
LES 3 ESPACES
PUBLICS

CONTEXTUALISER
LES BÂTIMENTS
PUBLICS



L'ÉGLISE ET SON JARDIN ÉTAGÉ

OFFRIR UN ÉCRIN À L'ÉGLISE EN VALORISANT SON RELIEF PAYSAGÉ, ESPACE DE RECUEILLEMENT ET ARTICULATION MAJEURE ENTRE LA PLACE DEGRASSAT ET LA PLACE DE LA MAIRIE

Repère urbain et paysager, l'église est positionnée en hauteur entre les deux espaces publics majeurs du cœur de bourg, la place Degrassat et la place de la Mairie.

En pied du relief dominé par l'église, les gradins relient progressivement la place de la Mairie à la terrasse de l'église. Les gradins peuvent aussi se transformer en théâtre de verdure durant les festivités. Un espace enherbé en contrebas offre un terrain de jeu, une scène spontanée.

L'accès au parvis de l'église est rendu plus progressif et 's'étire' en plusieurs volées de marches en direction de la place Degrassat. L'ascension vers l'église s'effectue ainsi par paliers, le temps de reprendre son souffle.

Des stationnements de proximité pour les résidents et les commerces sont aménagés à l'arrière des immeubles donnant sur l'av. A. Tarrade.

ACCÈS TECHNIQUES :

Le corbillard se positionne à proximité de l'escalier, en partie basse. Le ceruciel est acheminé à pied jusqu'à l'église.

L'emplacement réservé PMR est proche de l'entrée de la Sacristie. Le véhicule s'achemine depuis la caserne par un accès spécifique, porteur et discret, en matériau perméable et engazonné, pouvant alterner des matériaux distincts pour composer un parterre plutôt qu'une voirie.



Un espace piéton, un jardin au pied de l'église.



A flanc de relief, des gradins pour se poser.



Stationnements ombragés.



Grande terrasse arborée - Jardins forestiers et assises-bancs.



Parking perméable et espace pour événementiel.



Abri pour pique-nique.



Abri 2 roues.



Nouveaux paysagère, espace de jeux et de découverte.

LA PLACE DEGRASSAT

CONFORTER LA PLACE DEGRASSAT COMME PLACE VILLAGEOISE ET COMMERCANTE

La place piétonne est agrandie en réduisant la voirie à 1 voie en sens unique montant qui dessert 3 places en dépose-minute pour les commerces.

La place piétonne est arborée et met en scène la vue vers le paysage de la Combade.

La place agrandie apporte confort aux terrasses des commerces et aux exposants du marché.

Une bande engazonnée au-devant de la balustrade fait écho à la terrasse de la Mairie, et conforte la vue vers le paysage.

Le regard peut embrasser tout l'espace de façade à façade, l'attractivité des commerces s'en retrouve optimisée. Les devantures des magasins sont perceptibles et peuvent être valorisées par une réhabilitation des façades réfléchie sur l'ensemble du secteur suivant les séquences architecturales.

Le sol qualitatif, de type dalle et pavé granit, permet de travailler des détails, des ruptures de pentes, des motifs spécifiques.

Les arbres sont plantés de vivaces au pied pour créer des ambiances sous les bosquets tout en protégeant les racines des surchauffes et mettant à distance les troncs des manoeuvres des véhicules du marché.

Du mobilier (bancs,...) émaille la place aux emplacements judicieux.



Des arbres pour l'ombrage.



Degrassat, une place villageoise.

LA TERRASSE DE LA CASERNE

L'espace de stationnement est déplacé au profit de l'espace enherbé sous les tilleuls. La terrasse enherbée et ombragée peut ainsi accueillir des jeux pour les enfants. L'accès haut à la mairie est requalifié et ombragé. L'accès à la place PMR proche de la Sacristie est identifiable et non routière.

LE MONUMENT AUX MORTS

Les abords paysagers du Monument sont agrandis en contre-haut par un espace enherbé, valorisant les vues vers le Monument comme vers l'église, et offrant un espace hors circulation pour les commémorations.

AVENUE AMEÉE TARRADE

MÉNAGER LE PIÉTON AVENUE AMEÉE TARRADE ET VALORISER LA SÉQUENCE PLANE EN CONTREBAS DES TERRASSES PUBLIQUES, IDÉALE POUR LA PROMENADE, DEPUIS LA PLACE DEGRASSAT JUSQU'ÀUX ABORDS DE LA DEMEURE JANE LIMOUSIN

L'avenue A. Tarrade en sens unique en direction du Cinéma, se compose d'un cheminement piéton ombragé, et d'une voirie bordée de noue paysagère délimitant les stationnements et récupérant les eaux pluviales.

LA TERRASSE DE LA MAIRIE

REDESSINER LA PLACE DE LA MAIRIE POUR ACCUEILLIR LES ÉVÈNEMENTIELS ET PRIVILÉGIER LES LIENS AVEC LE JARDIN JANE LIMOUSIN

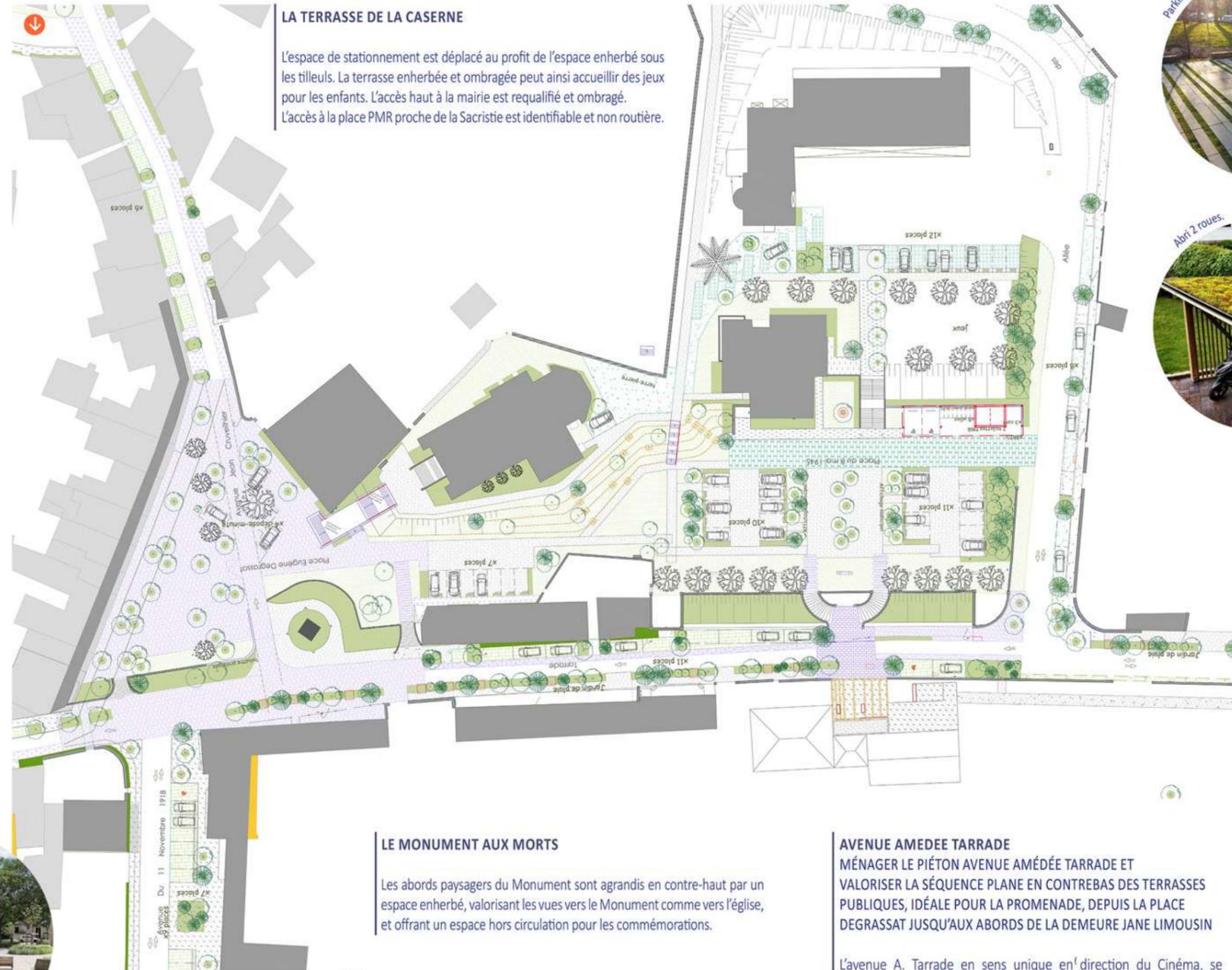
Une place piétonne accueille les promeneurs. Elle est positionnée à l'axe du grand escalier menant à l'ancienne demeure Jane Limousin, siège de la Communauté de Communes. Ombragée et permettant l'installation d'évènementiel, elle est encadrée en symétrie par deux espaces de stationnement arborés. Le stationnement nord peut aussi se transformer en place piétonne temporaire au grés des nécessités.

L'espace engazonné à l'ombre des grands tilleuls et en balcon sur l'av. A. Tarrade est agrandi pour renforcer la perception de la relation terrasse /demeure et jardin Jane Limousin, et conforter le motif de balustrade, signature de Châteauneuf.

La connexion entre les 3 terrasses Pompiers - Mairie - Communauté de Communes s'opère par des promenades piétonnes traversant des espaces ombragés aux ambiances de jardins.

L'accès bas à la mairie est valorisé par un jardin d'accueil.

Un abri vélo, toilettes, stationnement PMR s'ouvre sur l'esplanade au pied de la terrasse haute. La qualité de la construction signale l'accès à l'esplanade en avancée /la lisière arborée, enveloppe à l'esplanade et limite avec la rue des Sorbiers.





URBANISME TACTIQUE

VÉGÉTALISATION ET APPROPRIATION

PERMETTRE LES INITIATIVES PRIVÉES DE VÉGÉTALISATION DES PAS DE PORTE, PIEDS DE FAÇADES ET FAÇADES

RE-ENSAUVAGER LE BOURG PAR DES PRATIQUES DE GESTION ÉCOLOGIQUE ET DIFFÉRENCIÉE

DÉVELOPPER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION À LA NATURE

PERMIS DE VÉGÉTALISER - JARDIN DE TROTTOIR - JARDINIER DE RUE
 - Institutionnaliser le jardinage tactique dans la rue par les permis de végétaliser, dispositifs autorisant les citoyens qui le souhaitent à jardiner dans les rues- planter, cultiver et entretenir des végétaux sur le domaine public. Les services municipaux mettent en oeuvre les fosses de plantations et la terre végétale.
 - Ce dispositif vise également à encourager la végétalisation des façades (plantes grimpantes) ce qui participe aussi à la régulation thermique du bâti et à la tempérance du climat urbain lors des périodes estivales.

RÉENSAUVAGER LE BOURG :
 - Favoriser la végétation spontanée en adaptant les pratiques de gestion des espaces publics pour une meilleure prise en compte du vivant (gestion écologique des pieds d'arbres et des espaces engazonnés, chemin de tonte, bordure de propreté,...)
 - Organiser des sessions de semis des graines dans les infractosités et les fissures avec les écoles avec des kit de semis labellisés «végétal local» (Label développé par l'OFB du Massif Central pour la préservation de la diversité génétique des plantes sauvages)

CHANGER LE REGARD :
 - Organiser des promenades-découverte de la flore sauvage «sauvage de ma rue» pour changer le regard culturel des habitants sur la flore spontanée et transformer le sentiment d'abandon d'entretien en sentiment de soin et de préservation de la bio-diversité.
 - Créer un herbier artistique des plantes du bourg, nommer les plantes in situ (noms sur le bitume, étiquette,...). Ce peut être une action 1% artistique.



SENS DE CIRCULATION ET PLACES PUBLIQUES

TESTER DE NOUVEAUX USAGES AVANT DE RÉAMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS

CONVAINCRE PAR L'EXEMPLE DE MIEUX CONCILIER PLACE DE LA VOITURE ET USAGES SOCIAUX

PRÉFIGURER LES NOUVEAUX SENS DE CIRCULATION ET LES ZONES DE RENCONTRE DU COEUR DE BOURG :
 - Tester les sens unique de circulation sur le coeur de bourg pour l'allée des Sorbiers, la rue Cruveilhier et la rue F. Tarrade. Mettre les voiries en zone de rencontre. A voir le retour sur le bon fonctionnement des lieux pour la rue Cruveilhier au regard de la circulation induite. Une zone de rencontre est plus efficace si elle est en dehors des axes principaux de circulation automobile. La boucle induite par la mise en sens unique de l'allée des Sorbiers risque de reporter de la circulation sur la rue Cruveilhier.
 - Tester dans un avenir plus lointain et en période estivale pour la circulation vers le lac, la mise en sens unique de la rue Sinibaldi et de la rue du Puy-Chat au regard du fonctionnement de l'EHPAD et de la fréquentation de la rue Sinibaldi.

PRÉFIGURER LA PIÉTONISATION POUR LA PLACE DEGRASSAT ET L'ÉGLISE :
 - Tester l'aménagement en zone piétonne de la place Degrasat et de la place du 8 mai au droit de l'église et préfigurer les zones de stationnement en synergie avec la piétonisation.

QUELLE TEMPORALITÉ ?
 - Un temps long de sept à huit mois est nécessaire à la bonne coordination des acteurs et à l'appropriation du projet.
 - Animer l'espace public durant le test est aussi un gage de réussite.





PLANIFICATION

UN CŒUR DE BOURG ANIMÉ ET APAISÉ EN LIEN VERS LES CŒURS DE LOISIRS



ENJEUX ET ORIENTATIONS PRIORITAIRES

- Le rayonnement du cœur paysager et de loisirs autour du Champ de Foire**
 - ① Aménagement du Champ de Foire pour conforter sa vocation de loisirs
 - ★ Rénovation et démolition partielle de l'ancien hôtel pour création d'une nouvelle offre de logements locatifs (habitat intergénérationnel)
 - Facilitation de l'accessibilité et mise en valeur de la maison des associations
 - ◀ Valorisation des vues paysagères sur le vallon bocager du cœur de bourg
- La facilitation de l'accessibilité au bourg et l'apaisement de la circulation automobile au bénéfice des piétons et des « zones de rencontre »**
 - ▶ Aménagement de l'avenue du 11 novembre en entrée de bourg avec création de poches de stationnement au bénéfice des commerces de proximité et des équipements
 - ◀ Réduction de l'emprise automobile autour du cœur du bourg et élargissement des trottoirs. Mise à sens unique des rues Cruvelhier, allée des Sorbiers et Firmin Larrade.
 - ↔ Requalification et aménagement des sentiers pédestres reliant le cœur du bourg aux équipements sportifs et de loisirs et les vallons
- La renaturation des espaces publics en vue de garantir l'habitabilité du bourg face au réchauffement climatique**
 - ② Aménagement de la terrasse de la mairie pour conforter sa vocation événementielle et améliorer sa qualité environnementale
 - ③ Aménagement des abords de l'église dans une approche végétale de jardin étagé
- La redynamisation du bourg par le maintien et le développement de l'offre des commerces de proximité et des logements locatifs**
 - ④ Aménagement de la place Degrassat pour conforter sa vocation commerciale
 - Garantir le maintien des commerces en centre bourg et faciliter l'installation
 - ★ Faciliter l'émergence de projets de rénovation / réhabilitation du bâti ancien afin de mettre en valeur leur caractère patrimonial et permettre la création de logements locatifs
 - Accompagner en priorité la mise en oeuvre de l'orientation d'aménagement du PLU sur la zone AU du centre bourg en vue de faciliter l'installation de nouveaux ménages

ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT DU BOURG VERS LES POLARITÉS EXTÉRIEURES

ENJEUX ET ORIENTATIONS A LONG TERME

- L'accessibilité aux polarités par l'apaisement de la circulation**
 - ◀ Aménagement de la RD 15 en vue de l'apaisement de la circulation « ambiance village rues » et la facilitation et sécurisation des traversées
 - ▶ Mise en sens unique de l'avenue Simbaldi, de la rue de la Combe aux Boeufs et de la rue du Puy du Chat (option test) pour création d'un circuit autour du pôle scolaire et sportif
 - ⓐ Organisation et diversification de l'offre de stationnement (auto, vélo, minute, relais, PMR)
 - Refonte de la signalétique informative locale
- Le rayonnement des lieux culturels de la commune à l'échelle du bassin de vie et le renforcement de l'identité paysagère du bourg**
 - Renforcer l'offre des services autour du pôle culturel cinéma / bibliothèque à travers la création d'un îlot culturel et de loisirs en cœur de bourg
 - Mise en place d'une action prospective de maîtrise foncière sur des immeubles vacants constituant un potentiel de développement ou de requalification d'îlots stratégiques
 - ★ Mise en valeur du patrimoine rural, du patrimoine hygiéniste et du patrimoine lié à l'eau
- La mise en valeur et attractivité des entrées du bourg**
 - ◀ Aménagement du carrefour des écoles avec la création d'une nouvelle « vitrine » sur le centre ancien, le jardin Jane Limousin et le parvis du collège
 - ◀ Requalification et valorisation des entrées de ville avec l'aménagement des séquences nature aux abords de la Combadie et aux abords du lac